

Activités proposées et cursus pédagogique

L'Ecole de Musique (E.M.) a pour but de former des musiciens pour l'Orchestre d'Harmonie Megève (O.H.M)

FORMATION MUSICALE

Dès l'entrée au CP, l'Ecole de Musique propose un atelier d'Eveil Musical (trois quarts d'heure par semaine).

Lors de cette activité, l'enfant découvre l'univers de la musique d'une manière ludique au travers de jeux musicaux (chants, percussions, danses ...)

Après un an d'Eveil Musical, les élèves suivront une année de Formation Musicale (1 heure par semaine) pendant laquelle seront posées les bases de l'enseignement musical : lecture, chant, écoute...

Rapidement, l'élève pourra choisir un instrument (voir choix de l'instrument ci-contre), mais il continuera à suivre un cours de Formation Musicale jusqu'à la fin du 2^{ème} cycle (Brevet – BEM).

Cycle 3 suivant la demande.

Un enfant peut commencer la Formation Musicale sans faire une année d'Eveil bien que celle-ci soit conseillée.

INSTRUMENTS

L'Ecole de musique ayant pour but de former des musiciens pour l'O.H.M, elle dispense des cours de :

Flûte traversière, Hautbois, Basson
Clarinette, Saxophone, Trompette,
Cor d'harmonie, Trombone, Tuba
Percussions, Piano et Guitare

Le choix de l'instrument se fait selon différents critères :

- le désir de l'enfant
- la disponibilité de l'instrument choisi et du professeur
- l'orientation de l'Ecole de Musique.

Parallèlement à son cours de FM (1 heure par semaine), l'élève suivra un cours d'instrument d'une demi-heure par semaine et de trois quarts d'heure à partir de la fin de C2.

L'Ecole de Musique loue des instruments aux élèves jusqu'à l'entrée à l'O.H.M ; si ceux-ci veulent en acheter un avant cette échéance, ils le peuvent mais doivent d'abord se renseigner auprès des spécialistes (professeurs...)

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Les études musicales à Megève sont organisées en 2 cycles de 3 à 5 ans suivant le rythme de chaque élève (cycle 3 à la demande).

Cycle 1

Eveil Musical

Formation Musicale 1^{ère} année (et instrument ?)

Formation Musicale 2^{ème} année et Instrument

Formation Musicale 3^{ème} année et Instrument

Fin de Cycle 1 (Examen Fédéral)

Cycle 2

1^{ère} année (FM et Instrument)

2^{ème} année (FM et Instrument)

3^{ème} année (FM et Instrument)

Fin de Cycle 2

(Brevet examen fédéral et/ou BEM)

Après la première année d'instrument, l'élève intègre l'Orchestre Cadet (OHC) puis l'Orchestre Junior (OJ) au bout de 2 ans.

L'élève peut intégrer l'O.H.M dès le Cycle 2.

PROFESSEURS

L'Equipe Pédagogique est composée d'un directeur et de professeurs tous diplômés (DE, DEM, CEM, DADSM, Diplômes étrangers).

EXAMENS

Chaque année, les élèves passent un examen interne de Formation Musicale et Instrumentale.
A la fin de chaque cycle, les élèves sont présentés à un examen départemental organisé par la Fédération des Musiques de Haute Savoie ou par le département.

LES VOIX DE L'OHM

Les adultes désirant chanter peuvent intégrer « Les Voix de l'OHM »
Répétition le mardi de 20h15 à 22h00 à l'École de Musique

PROJETS ANNUELS

L'École de Musique organise chaque année des concerts, auditions, spectacles, stages...

RENSEIGNEMENTS

Pour rencontrer le directeur ou les professeurs prenez rendez-vous par téléphone ou venez au moment des cours.

TARIFS 2018-2019

Cotisation adhérent : 21€ par an

	Megeve Demi-Quartier			Autres Communes		
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Excell	127	95	64	190	142	95
Formation Musicale	127	95	64	190	142	95
Formation Instrumentale	155	116	77	232	174	116
Piano Guitare	376	282	188	564	423	282
Cours Adulte EXI - FI	155			232		
Voix de l'OHM	144			216		
Location Instrument	106			159		
Location Percussion Piano	53			79		

Pour les musiciens (non-adultes) entrant à l'OHM :

Reduction de 50% pour la deuxième année de présence sur les rangs et de 100% dès la troisième année.

A partir du moment où le frère ou la sœur aîné est membre actif depuis plus de 2 ans et ne paye plus les cours, le coût de l'enfant dans une famille s'applique au 1^{er} enfant présent et non selon la chronologie familiale.

ORCHESTRE D'HARMONIE ET ECOLE DE MUSIQUE DE MEGEVE

23 Quai du Glapet
Maison des Frères
74120 MEGEVE

Le plaisir d'apprendre la
musique
Pour jouer ensemble



Contact

Secrétariat ouvert les lundi, mardi,
mercredi et jeudi de 15h à 18h
☎ 04.50.21.24.85

Tel. 06.13.03.08.74 (Mr Vaudin - Directeur)
Email ohmegeve@orange.fr
Site : ohmegeve.com